

La politique étrangère du Canada : Répondre aujourd'hui aux défis de demain



Laboratoire d'étude
sur les politiques publiques
et la mondialisation

Nelson Michaud, Ph. D.

29 juin 2006



Université du Québec
**École nationale
d'administration
publique**



Le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation a été créé en 2004 par une entente de partenariat entre le Ministère des Relations internationales et l'ENAP. Le Laboratoire est un lien de veille et d'analyse consacré à l'étude des effets de la mondialisation sur le rôle de l'État, et sur les politiques publiques au Québec, et ce sur les enjeux d'ordre culturel, économique, environnemental, de santé, d'éducation et de sécurité. Il est apparu essentiel de répondre à cette préoccupation des impacts de la mondialisation sur la vie des institutions, des entreprises et de la société québécoise.

Direction scientifique : Nelson Michaud, Ph. D.
Directeur associé : Paul-André Comeau

Pour plus d'information ou si vous avez des renseignements à nous transmettre, vous pouvez contacter :

Véronique Dumesnil, adjointe du Laboratoire
Téléphone : (418) 641-3000 poste 6467
veronique.dumesnil@enap.ca ou leppm@enap.ca

Les publications du Laboratoire peuvent être consultées sur le site Internet :

<http://www.leppm.enap.ca>

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA : RÉPONDRE AUJOURD'HUI AUX DÉFIS DE DEMAIN

Discours de

Nelson Michaud, Ph.D.

Professeur agrégé

École nationale d'administration publique

lors des Journées de réflexion des Sous-ministres
et Sous-ministres délégués du gouvernement du Canada

Ottawa,

29 juin 2006

Mesdames, Messieurs les sous-ministres

Je désire tout d'abord remercier le Greffier du Conseil Privé, Monsieur Lynch, de son aimable invitation à venir m'entretenir avec vous aujourd'hui.

Me retrouver parmi vous a quelque chose de familier. Tout d'abord, ayant passé une partie de ma vie professionnelle au sein du gouvernement canadien, c'est avec plaisir que je viens rencontrer des gens qui partagent aujourd'hui des préoccupations auxquelles j'ai un jour été associé. Mon passage au gouvernement fédéral m'avait alors permis de côtoyer des personnes dédiées et au professionnalisme du plus haut niveau. C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pu renouer et m'entretenir aujourd'hui avec quelques-unes d'entre elles qui, par la qualité de leur travail, ont réussi à gravir les échelons qui les ont amenées parmi vous. Ce n'est pas pur hasard si je me retrouve aujourd'hui dans une École d'administration publique plutôt que dans toute autre université ; à travailler avec ces personnes, j'ai découvert l'importance d'une fonction publique de haut calibre et de son rôle primordial dans le maintien de la santé de nos démocraties. Je tiens à les en remercier publiquement aujourd'hui.

C'est aussi familier pour moi de côtoyer des praticiens et praticiennes de la chose publique. L'École nationale d'administration publique où j'enseigne a non seulement comme clientèle des administrateurs publics, mais nous sommes aussi en interaction constante avec la haute administration publique au Québec – trop peu au Canada – et à l'étranger, que ce soit pour des fins de recherche ou, plus souvent, en appui ou en conseil aux décideurs publics de haut niveau. Par son travail, le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation que je dirige est notamment en phase avec les grandes préoccupations que notre monde redéfini amène aux administrateurs publics.

C'est pourquoi je souhaite qu'au-delà de la présentation que je vais vous faire, ma présence ici aujourd'hui permette l'amorce d'un dialogue qui sera pour nous et pour le Canada en général, enrichissant.

Avant de commencer ma présentation en tant que telle, j'aimerais faire deux mises en contexte. Tout d'abord, s'il est un domaine qui évolue très rapidement, c'est bien celui de la politique étrangère. J'en prends pour preuve un élément tiré de ma propre expérience. Invité à comparaître devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur les Affaires étrangères et le Commerce international en novembre dernier, je faisais trois recommandations. En relisant mes notes d'alors en vue de la préparation de ma rencontre d'aujourd'hui, je me suis vite aperçu que le gouvernement canadien avait agi en fonction des trois thèmes que je soulevais et qu'aujourd'hui, nous sommes en face de nouveaux défis. Il est donc primordial, en matière de politique étrangère de ne pas se laisser dépasser par les événements et de s'assurer que la politique étrangère d'aujourd'hui sera en mesure de répondre aux défis de demain. Cette préoccupation teintera tout mon propos.

Cette importance d'être à l'affût n'est toutefois pas partagée par tous. Des sondages – et celui qui a fait l'objet de discussions dans le cadre de ces journées de réflexion est du nombre – démontrent clairement que les questions de politique étrangère ne préoccupent pas beaucoup la population. Lorsqu'un budget fédéral est déposé, ce ne sont pas les sommes allouées aux affaires étrangères ou à l'aide internationale qui font la manchette, mais plutôt celles investies en santé, pour les garderies ou retournées directement aux contribuables sous forme de baisses d'impôt. Est-ce alors à dire que l'on ne doit pas se soucier des questions de politique étrangère ?

Ma propre réponse, étant donné mes intérêts professionnels envers ce sujet, pourrait vous paraître biaisée. Vous me permettez donc de faire à mon tour un bref sondage et vous demander : combien d'entre vous n'ont pas, dans leur ministère, une division qui s'occupe de questions internationales ?

La réponse parle d'elle-même : parce que pratiquement toutes les fonctions gouvernementales sont interpellées, nous devons nous préoccuper de la place du Canada dans le monde, de son influence et de sa politique étrangère dans toutes ses composantes.

Ce constat nous amène à la question qui sera au centre de notre échange : à quoi donc pouvons-nous nous attendre dans ce domaine au cours des trois ou quatre prochaines années ? C'est la question à laquelle mon exposé va tenter de répondre.

Je vais organiser mon propos à partir de la définition fonctionnelle que l'on peut donner à la politique étrangère. Pour qu'il y ait politique étrangère, nous devons d'abord avoir une doctrine qui définit les grands paramètres d'intervention ; des ressources financières, humaines, physiques, informationnelles et activantes pour appuyer notre action ; et aussi une volonté de vouloir influencer le contexte international en faveur de nos intérêts nationaux tels que nous les définissons. Cela a toujours été le cas, mais dans un monde où une proportion sans cesse croissante des normes et des décisions qui nous affectent directement sont prises à l'intérieur de forums internationaux, il est primordial pour le Canada d'être en mesure d'exercer son influence et de jouer un rôle actif en amont si nous ne voulons pas être à la remorque de ces grands courants. Pour exercer cette influence, le Canada doit jouir d'une reconnaissance appropriée auprès de ses partenaires.

Mon exposé va donc explorer chacune de ces dimensions à partir de trois questions : Où en sommes-nous par rapport à cet objectif ? Où se trouvent les défis que nous devons anticiper ? Où se trouvent les réponses que l'on doit apporter ?

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

À la première question, – où en sommes-nous ? –, nous devons apporter une réponse assez terne. Non que les administrateurs de la politique étrangère canadienne soient de mauvais niveau – leur qualité fait l'envie de moult pays –, mais bien parce qu'au cours des treize dernières années, peu d'attention ou peu de focus ont été accordés aux

questions internationales relatives au Canada. Le bilan que nous pouvons en tirer est assez mitigé.

Du point de vue de la doctrine, il aura fallu attendre dix ans pour voir la politique étrangère être renouvelée. Pourtant, ce ne sont pas les changements profonds qui ont manqué pour caractériser cette décennie : à peine commençait-on à comprendre les nouveaux paramètres de l'après-guerre froide et d'en apprécier le nouvel équilibre des forces politiques qu'un nouvel environnement a été défini par les événements du 11 septembre 2001 et, surtout, par la réponse qu'y a apportée l'administration américaine en novembre 2002. Pendant ce temps, le Canada a stagné, si ce n'est des initiatives individuelles d'un ministre particulièrement entrepreneur. Pour le Premier ministre Chrétien, les questions de politique intérieure avaient très largement préséance sur les questions de politique étrangère. Il en est résulté une gestion de peu d'envergure des questions de politique étrangère qui a entraîné une baisse notoire du moral des agents du service extérieur, un déclin marqué de l'aide internationale et une décrépitude de nos forces armées.

Paul Martin, quant à lui, s'est présenté comme l'homme de toutes les priorités. Les nombreuses hésitations qu'on lui a reproché – tous se souviennent du sobriquet dont l'avait affublé la revue *The Economist* – étaient en fait l'expression d'un appétit trop longtemps contenu faisant face à un somptueux buffet : par où commencer et quoi choisir ? En matière de politique étrangère, cela s'est traduit par de nombreux allers-retours au sujet d'une politique qu'on a dite influencée par la lecture d'un ouvrage, publié avec un sens de l'à-propos et un timing remarquables, par une collègue canadienne établie dans une prestigieuse université de Grande-Bretagne. L'énoncé gouvernemental de politique se voulait inclusif, holistique et il semblait ne vouloir rien laisser au hasard.

Il aura fait long feu. De la fumée blanche du Vatican qui en a masqué le lancement jusqu'aux critiques articulées par plus d'une douzaine d'universitaires, de praticiens et de journalistes dans une étude publiée par le Canadian Defense and Foreign Affairs Institute, les divers volets de l'énoncé n'auront pas réussi à soulever l'enthousiasme. Six mois après le lancement de la politique, je recevais des conférenciers gouvernementaux qui se référaient toujours au vocabulaire et aux concepts du *Canada dans le monde*, plutôt qu'à ceux du nouvel énoncé. En articulant sa critique autour du thème de « la responsabilité d'être honnête », c'est probablement Kim Nossal qui a le mieux circonscrit le malaise entourant un énoncé plein de bonnes intentions, mais impossible à mettre en place, faute de moyens.

Cette question des ressources ne peut être négligée. Sans elles, comment agir et être influent, comment défendre nos intérêts sur un terrain où de plus en plus de joueurs se bousculent, dans un espace où le Canada ne domine plus les puissances moyennes, puisque tant d'autres États aspirent à un rôle marquant au sein de ce groupe dont de plus en plus de pays se réclament ? Je ne reviendrai pas longuement sur les statistiques et les faits que vous connaissez assurément toutes et tous : l'aide canadienne a récemment atteint un nadir au tiers des objectifs onusiens suggérés par Lester B. Pearson il y a déjà plusieurs années ; le renouvellement de l'équipement des forces canadiennes a été laissé pour compte pour des raisons de politique partisane ; et il n'y a pas jusqu'au recrutement

des agents du service extérieur qui a été mis sur la glace pour un certain temps. Et je ne parle même pas du flou artistique qui a entouré le divorce des deux entités composant le MAECI. Au terme du gouvernement Martin, la gestion des ressources allouées à la politique étrangère canadienne était en mal de direction politique depuis trop longtemps, ce qui a eu un impact majeur sur l'influence que le Canada pouvait exercer.

Cette influence a été en déclin continu au fil des ans pour atteindre des abysses. L'incapacité du Canada à faire progresser ses idées jusqu'à l'intérieur du Conseil de sécurité de l'ONU lors de la crise irakienne en a été un triste exemple. Certes, quelques initiatives ont parfois vu le jour ; certaines étaient circonstancielles comme l'agenda africain issu du sommet de Kananaskis dont le Canada, en tant que pays hôte, était maître d'œuvre de l'agenda – mais qu'en reste-t-il ? – ou la « responsabilité de protéger » incluse dans les recommandations du Sommet mondial marquant les soixante ans de l'ONU ; d'autres ont été le fruit d'un agenda personnel comme les dossiers pilotés par le ministre Axworthy (mines, enfants soldats, cour internationale). Au bilan, on ne peut toutefois pas dire que le désir d'influencer les grandes tendances internationales a été une priorité politique. À cet égard, le refroidissement des relations canado-américaines ou, au mieux, leur conduite en demi-tons pour ne pas contredire une profession de foi de mise à l'écart des liens Ottawa-Washington, n'ont pas servi le Canada qui s'est vu relégué aux oubliettes de la Maison Blanche, à un niveau que l'on n'avait pas vu depuis les antagonismes entre John F. Kennedy et John Diefenbaker.

OÙ SE SITUENT LES DÉFIS ?

De ce bilan, il peut sembler relativement facile de dégager les défis qui se présenteront au Canada au cours des trois ou quatre prochaines années. Cependant, il serait dangereux de se ruer sur les conclusions les plus apparentes sans les considérer dans un ensemble plus vaste. Les paramètres d'évaluation utilisés jusqu'ici nous seront donc utiles.

Au niveau de la doctrine, tout d'abord, il sera nécessaire de voir comment le gouvernement dirigé par Stephen Harper s'appropriera la politique d'avril 2005. Il serait surprenant qu'il en fasse une application intégrale. Il serait tout aussi surprenant qu'il place la formulation d'un nouvel énoncé de politique étrangère parmi les réalisations qu'il souhaite présenter à l'électorat à court terme. Tout d'abord, cela ne fait pas partie des cinq priorités électorales qu'il a martelées et à l'aune desquelles il sera jugé tant il a insisté sur celles-ci ; ensuite, comme je le mentionnais plus tôt, les questions de politique étrangère ne semblent pas être la préoccupation première des électeurs et électrices et ce, même si ces questions ont occupé une place fort importante au cours de l'histoire électorale canadienne, compte tenu du rôle international du Canada (réciprocité et marine en 1911, effort de guerre en 1917 et en 1940, relations canado-américaine en 1963, libre-échange en 1988, etc.).

Il serait donc fort possible que le Premier ministre s'approprie la maxime britannique rapportée par David Malone dans son article publié dans *l'International Journal* : « Nous ne révisons pas la politique étrangère, nous la faisons ». Sa rapide visite en Afghanistan, sa décision par rapport aux structures du ministère, son souhait évident de rétablir des

relations plus cordiales avec les États-Unis et son attention portée aux revendications du Québec par rapport à une représentation sur une base stable et prévisible auprès des institutions internationales démontrent à la fois son intérêt pour la politique étrangère et son désir d'agir dans ce domaine. Il faudra donc être très attentif pour décoder adéquatement les signaux qui seront émis par le Premier ministre afin de mieux orienter la politique étrangère canadienne dans ce nouveau cadre qui sera davantage défini par la pratique que par le propos, au cours des prochains mois et probablement d'ici la prochaine élection.

Quant aux ressources accordées à la mise en œuvre de la politique étrangère, le principal défi sera de convaincre les financiers gouvernementaux d'y réinvestir d'abord les sommes voulues. On a beau parler des surplus fédéraux, il faut considérer que d'ici quelques jours ils seront diminués par le rabaissement du taux de TPS. Par ailleurs, il s'agit d'un gâteau que plusieurs convives regardent avec gourmandise. Il est donc essentiel qu'un ordre des priorités soit établi.

Si le Canada veut tirer son épingle du jeu mondial, ce ne sont pas seulement chacune des divisions internationales dans chaque ministère qui devra être mieux nantie. L'objectif ne pourra être atteint que lorsque les ministères directement en charge de la mise en œuvre de la politique étrangère auront été revigorés. Déjà, les réinvestissements en matière de défense annoncés dans le cadre de la tournée pancanadienne du ministre O'Connor constituent des signes encourageants. Il faudra que ces réinvestissements se concrétisent aussi en matière de diplomatie, de commerce et d'aide internationale, sans compter les secteurs de plus en plus présents dans les préoccupations de politique étrangère que sont l'immigration et l'environnement.

Ce qui est vrai en termes de ressources financières, l'est aussi en termes de ressources humaines. Plus que jamais, une présence internationale est nécessaire. Il faut être sur place pour connaître et savoir interpréter dans le contexte approprié l'information qui peut être par ailleurs disponible en banques de méga-octets. Les diplomates canadiens ont un rôle important à jouer et il est primordial de leur redonner la fierté de jouer ce rôle. Pierre Trudeau était complètement dans l'erreur lorsqu'à la fin des années 60, il prédisait la fin des services diplomatiques parce qu'il n'apprenait rien de ses ambassadeurs qu'il n'avait déjà lu dans le *New York Times*. Cette évaluation est tout aussi erronée aujourd'hui, tous CNN et Newsworld de ce monde confondus.

Il en va de même de nos militaires dont le personnel a été utilisé au-delà de ses capacités et n'a pas pour autant flanché tout au long de ces années. Il est temps de leur fournir un afflux de sang neuf qui leur permettra de toujours aussi bien répondre aux missions de plus en plus périlleuses qui les attendent. Même si le public canadien pense que le maintien de la paix (peacekeeping) est encore l'une des forces du Canada, il faut bien se rendre compte que depuis dix à quinze ans, il s'agit d'une pratique obsolète puisque les conflits internationaux se sont mutés en guerres civiles. Nous en sommes à l'ère de la construction et de l'établissement de la paix (peacemaking et peacebuilding). Les ressources militaires canadiennes doivent être en mesure de répondre à ce nouveau défi et la vision du général Hillier en ce sens mérite d'être appuyée.

La structure administrative devra aussi être restaurée. Je me réjouis de voir le commerce international être de nouveau associé aux affaires étrangères. Le développement du Canada et sa place dans le monde ne peuvent être considérés en parallèle des questions de commerce. Il en a toujours été ainsi, dès l'arrivée des Européens en sol d'Amérique, et il est prévisible que ce sera encore longtemps le cas. Cela a été dit maintes fois et c'est tout aussi vrai aujourd'hui : la population canadienne ne peut suffire à conserver au pays une économie nous procurant un niveau de vie semblable à celui auquel nous sommes habitués. Le commerce international doit donc évoluer de pair avec notre politique étrangère et la sagesse nous indique que la réintégration des deux entités ne peut se faire du bout des lèvres. Mais il y a plus : il faudra qu'AECIC joue un rôle de fédérateur des efforts faits par chacun des autres ministères du gouvernement canadien et que ce rôle soit accepté par ceux-ci.

Une fois assumée, cette restructuration à l'interne pourra alors et alors seulement venir en appui à la nécessaire volonté d'influencer, en amont, les prises de décisions internationales qui affectent le Canada et qui façonnent l'environnement externe dans lequel nous évoluons. Cette volonté est assurément le plus important des trois paramètres puisque c'est ce qui distingue la politique étrangère des simples relations internationales pour lesquelles doctrine et ressources suffisent.

Je considère qu'à cet égard et étant donné le cadre de référence de trois ou quatre ans à l'intérieur duquel notre réflexion s'inscrit, le plus grand défi qui attend le Canada est vraisemblablement la possibilité qu'il lui soit donné de retrouver un siège autour de la table du Conseil de sécurité de l'ONU. Traditionnellement, le Canada y a obtenu un mandat environ à tous les dix ans. Il ne s'agit toutefois pas d'un acquis et il faudra mener une chaude campagne à New York pour réussir à atteindre cet objectif. La question à se poser est : sur quelles bases ferons-nous campagne ? À partir de quoi, sur quel dossier, pouvons-nous appuyer notre candidature ?

Les jours où le Canada était considéré comme un fidèle contributeur, voire un bâtisseur des institutions onusiennes sont révolus. Les dernières années, là aussi, nous ont imposé un recul significatif relativement à ce que d'autres ont fait. Nous ne pouvons plus compter sur cet acquis en capital de sympathie. Il faut donc s'assurer que le Canada ne manquera pas ce rendez-vous dont le compte à rebours est déjà commencé. En effet, si l'on considère une candidature en vue d'un mandat en 2009-2010, il faudra songer à une campagne à amorcer en 2008, ce qui ne nous laisse qu'entre 18 et 24 mois pour regarnir notre dossier. On le constate, il faut agir vite et bien. Notre rôle en Afghanistan est sans aucun doute à mettre dans la colonne positive du bilan que l'on présentera, mais il faudra davantage si nous voulons présenter une candidature crédible.

Ce qu'il nous faut, à cet égard, c'est une politique étrangère au goût d'aujourd'hui, qui répond aux défis du XXI^{ème} siècle. Il faut certes se baser sur les valeurs sûres de la politique étrangère canadienne et utiliser au mieux les mécanismes qui nous sont notamment offerts par le multilatéralisme, car le Canada, s'il doit évoluer à l'intérieur d'un certain nombre de relations bilatérales avec quelques partenaires-clés, ne peut se permettre d'en faire la pratique générale de sa politique étrangère.

Ceci étant, il ne faut pas pour autant se bercer dans le giron des gloires passées. Il faut imaginer – et cela constitue un défi en soi – la nouvelle façon de faire la politique étrangère. L'internationalisme pearsonien a valu au Canada des jours de gloire, mais il faut se demander s'il s'agit de la réponse la plus adéquate à apporter aux défis posés par l'environnement international contemporain. Ce qui a fait la grandeur de l'internationalisme pearsonien c'est en partie son contenu, mais c'est surtout qu'il s'agissait d'une bonne politique *au bon moment*. Fort de cette expérience, c'est ce juste équilibre qu'il faut rechercher dans notre renouvellement de la politique étrangère canadienne.

OÙ SE TROUVENT LES RÉPONSES ?

Ces éléments étant établis, il nous reste à envisager la dernière question qui jalonne cette analyse : où se trouvent les réponses ? Je serais tenté de vous dire qu'elles se situent très largement entre vos mains, à vous tous et toutes qui provenez de différents ministères. Nous avons établi d'entrée de jeu, la diversité des intérêts qui composent aujourd'hui la palette des affaires internationales canadiennes. Si vous tous y trouvez un intérêt, pourquoi et comment ne seriez-vous pas tous interpellés ? La politique étrangère canadienne n'est désormais plus la chasse gardée des affaires étrangères.

La politique étrangère du Canada de demain signifie qu'il faut se battre non seulement vis-à-vis des Talibans, mais aussi vis-à-vis des pandémies. La politique étrangère du Canada de demain comprend des opérations multilatérales orchestrées à partir des forums animés par les agences de l'ONU, mais aussi en réseau avec des ONG transnationales. La politique étrangère du Canada de demain demande que le Canada s'exprime d'une voix forte, mais qu'il permette à la contribution apportée par les voix complémentaires de ses entités fédérées d'être entendue.

En d'autres termes, la politique étrangère du Canada de demain présente de multiples facettes. Elle a besoin d'être redéfinie. Sera-t-elle un diamant, un joyau dont on pourra s'enorgueillir ? Ou sera-t-elle semblable à ces salles des miroirs installées dans les fêtes foraines et qui deviennent, pour qui les empruntent, des labyrinthes où l'on se perd ?

Chacune de ces facettes de la politique étrangère du Canada de demain sera faite des apports d'une volonté politique clairement exprimée par les gestes et la parole, mais aussi ceux de l'administration publique canadienne. La société civile y jouera aussi un rôle, mais il ne faudrait pas que cela se limite à des consultations de parade dont on dit un grand bien, mais dont l'impact ne laisse pas de traces. La diplomatie publique y contribuera également, afin de convaincre le monde, nos partenaires internationaux et nos ennemis potentiels que le Canada est de retour en affaires et que nous y sommes pour faire une différence, comme nous l'avons souvent fait.

Concrètement, cela signifie que le Canada doit restaurer ses liens avec les États-Unis, qu'il doit être attentif aux économies émergentes et qu'il doit être au diapason des grands mouvements internationaux. Le Canada doit impérativement s'engager sur ces routes nouvelles ou à reconstruire, mais, pareillement, il ne doit pas négliger ces routes plus anciennes dont il sait qu'elles le mèneront à bon port, qu'il s'agisse de ses

partenariats au sein de l'ONU, du Commonwealth, de la Francophonie, de l'OEA ou de ses racines européennes.

Là où le Canada pourra véritablement innover, c'est de la manière dont il pourra intégrer l'approche multisectorielle que lui dictent ces défis internationaux contemporains. Peu de pays ont réussi à établir ce nouvel équilibre entre politiques intérieures et politique étrangère. Encore moins nombreux sont ceux qui ont réussi à concilier exigences internationales multilatérales et agenda politique national. À cet égard, l'exemple des réticences des pays membres au sein de l'Union européenne de faire leurs certaines des normes communautaires nous indique bien que, malgré la meilleure bonne volonté, dans la pratique, les résistances sont nombreuses. Les champs où les négociations multilatérales exigent ce genre de souplesse sont nombreux et le Canada, fort de sa propre expérience fédérale, pourrait très bien montrer la voie et baliser des sentiers encore inconnus, reprenant ainsi son rôle de bâtisseur international, mais cette fois en réponse à des problèmes inimaginables aux jours où Lester Pearson a sculpté l'escalier qui a permis au Canada de se hisser parmi les nations les plus en vue du monde.

Voilà où le Canada peut se démarquer, voilà comment il peut faire une différence, voilà où l'attendent ses plus grands défis. Des réponses peuvent y être apportées et il vous appartient de les modeler.

CONCLUSION

Le tour d'horizon que je viens de vous proposer nous a permis de constater que l'état de la politique étrangère canadienne requiert qu'on y porte une immédiate attention. Trop d'éléments se bousculent dans un contexte international instable et en constante redéfinition pour faire pendant encore longtemps l'économie d'un coup de barre rendu nécessaire. Cet alignement de la politique étrangère canadienne sera d'autant plus important que les défis qui attendent le Canada, de l'intérieur, sont facilement identifiables et qu'ils prennent la forme de lacunes qu'il est possible de circonscrire à partir des paramètres qui définissent la politique étrangère en général. Au surplus, des solutions existent et il faudra savoir faire preuve de leadership et d'esprit d'innovation pour les mettre en œuvre, tout en permettant au Canada de retrouver non pas son lustre d'antan, mais une personnalité internationale qui sera à la hauteur de ses aspirations.

Je n'ai pas, au cours de cette présentation, couvert de manière plus précise les dimensions de sécurité, omniprésentes, ni d'économie internationale, ni d'aide au développement pour la simple raison que d'autres panelistes ont reçu ce mandat. Nous aurons l'occasion de constater, à leurs propos, que si le portrait plus large de la politique étrangère présente sa part de questions et de défis, ces secteurs plus particuliers n'en sont pas non plus dépourvus.

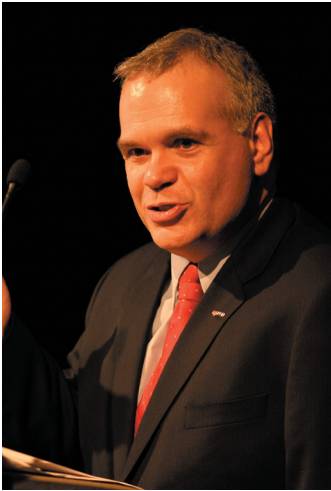
Il faudrait aussi, comme je l'ai mentionné, s'assurer que d'autres éléments devenus incontournables et qui portent une indéniable dimension internationale soient désormais considérés comme partie intégrante de la politique étrangère. C'est assurément le cas pour l'immigration et l'environnement, mais on aurait tort de négliger, à moyen sinon à court terme, certains aspects liés au secteur de la santé ou de l'agriculture – l'agro-

terrorisme n'est pas un concept utopique – pour ne nommer que ceux-là.

Si l'on prend bonne note de tous ces défis, il nous faut nécessairement lire avec un certain recul ce que les sondeurs nous annoncent quant à l'importance accordée à la politique étrangère. Cette importance accordée ne doit en rien présager de l'importance à y accorder.

Les politiques permettant de délimiter la place que le Canada occupe dans le monde forment un maillon important de l'action gouvernementale puisque c'est à partir d'elles que le Canada a grandi et c'est à partir d'elles qu'il bâtira son avenir. Elles méritent donc notre plus grande attention.

Je vous remercie de votre attention.



Nelson Michaud (Ph.D., Laval; études post-doctorales, Université Dalhousie) est professeur agrégé de science politique et de relations internationales, directeur du Laboratoire sur les politiques publique et la mondialisation et directeur du Groupe d'études, de recherche et de formation internationales (GERFI) à l'École nationale d'administration publique. Il est également Fellow du Canadian Defense and Foreign Affairs Institute, chercheur-membre de l'Institut québécois des Hautes études internationales, chercheur associé au Centre d'études inter-américaines et Research Fellow au Centre for foreign policy studies (Dalhousie University).

Il a publié dans plusieurs revues arbitrées dont *Foreign Policy Analysis*, la *Revue canadienne de Science politique*, *Études internationales*, *International Journal*, *l'Australian Journal of International Affairs*, le *Journal of Legislative Studies* – un article dont le président de la Chambre des communes s'est inspiré pour rendre une décision –, la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *Globe*, et la *British Review of Canadian Studies*. Ses textes ont aussi été publiés comme chapitres dans des ouvrages collectifs et comme articles encyclopédiques. Plusieurs de ses écrits ont porté sur les relations internationales du Québec, dont des recherches publiées par l'Institut des relations intergouvernementales de l'Université Queen's et par le Canadian Defense and Foreign Affairs Institute de Calgary. Il est l'auteur de quelques ouvrages dont *Diplomatic Departures : The Conservative Era in Canadian Foreign Policy 1984-1993* (UBC Press) qu'il a co-dirigé avec Kim Richard Nossal. On a écrit à propos de cet ouvrage qui porte sur la fin de la Guerre froide, qu'il s'agissait d'« une contribution significative pour la compréhension d'une période cruciale de la politique étrangère canadienne », « une contribution majeure au domaine des études canadiennes ». Il a aussi co-dirigé avec Pat James et Marc O'Reilly un ouvrage de référence clé, le *Handbook of Canadian Foreign Policy*.

Le professeur Michaud intervient régulièrement à titre de conférencier et de commentateur scientifique au Québec, au Canada, aux États-Unis et en Europe. On le lit aussi souvent à titre d'analyste dans divers quotidiens du Québec, rôle qu'il joue aussi à la télé et à la radio.

Le professeur Michaud a été récipiendaire de prestigieuses bourses de recherche et a reçu, en 2005, le *Prix d'excellence en recherche* pour l'ensemble du réseau de l'Université du Québec et, en 2004, le *Prix d'excellence en recherche* de son institution. Le *Journal économique* l'a reconnu, en 2003, parmi les 100 chercheurs émérites dans les régions de Québec et Chaudière-Appalaches. Ses intérêts de recherche portent sur les processus de prise de décision particulièrement en matière de politique étrangère, les relations internationales des entités fédérées, la dynamique de politique bureaucratique, les médias et la politique étrangère et les institutions politico-administratives.



Le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation a été créé en 2004 par une entente de partenariat entre le Ministère des Relations internationales et l'ENAP. Le Laboratoire est un lien de veille et d'analyse consacré à l'étude des effets de la mondialisation sur le rôle de l'État, et sur les politiques publiques au Québec, et ce sur les enjeux d'ordre culturel, économique, environnemental, de santé, d'éducation et de sécurité. Il est apparu essentiel de répondre à cette préoccupation des impacts de la mondialisation sur la vie des institutions, des entreprises et de la société québécoise.

Direction scientifique : Nelson Michaud, Ph. D.
Directeur associé : Paul-André Comeau

Pour plus d'information ou si vous avez des renseignements à nous transmettre, vous pouvez contacter :

Véronique Dumesnil, adjointe du Laboratoire
Téléphone : (418) 641-3000 poste 6467
veronique.dumesnil@enap.ca ou leppm@enap.ca

Les publications du Laboratoire peuvent être consultées sur le site Internet :

<http://www.leppm.enap.ca>